



FICHE UNIQUE D'INSCRIPTION 2024/2025 SERVICE PÉRISCOLAIRE

À RENDRE AVANT LE 30 JUIN À LA MAIRIE

FAMILLE

Père Mère famille d'accueil autre : Père Mère famille d'accueil autre :

NOM/Prénom : NOM/Prénom :

Adresse : Adresse :

Tel travail : Tel travail :

Tel domicile : Tel domicile :

Tel portable : Tel portable :

Mail : Mail :

ENFANT

photo enfant

NOM/Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Classe en septembre à la rentrée prochaine :

Ecole fréquentée année scolaire précédente :

Obligatoire pour
un nouvel élève

Personnes autorisées à venir chercher votre enfant

NOM/Prénom	Téléphone	Lien (parent, ami, ...)

RESTAURANT MUNICIPAL

J'inscris mon enfant à l'année tous les : LUNDIS MARDIS JEUDIS VENDREDIS

Occasionnellement (fiche d'inscription mensuelle disponible sur le site internet ou en mairie)

→ Allergie alimentaire ou autre (PAI avec certificat médical obligatoire) NON

OUI → prendre rapidement contact avec la coordinatrice périscolaire en mairie : Nelly au 02 99 57 82 40

le PAI est un document administratif établi uniquement à la demande des parents

(sans instruction officielle, aucun régime alimentaire spécifique ne pourra être pris en compte)

GARDERIE MUNICIPALE

J'inscris mon enfant à l'année : tous les matins tous les soirs occasionnellement

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant

autorise mon enfant à sortir seul de la garderie le soir

A ___h___ tous les : LUNDIS MARDIS JEUDIS VENDREDIS

Occasionnellement : dans ce cas merci de mettre un mot dans le cartable à chaque fois que vous autorisez votre enfant à partir seul

TRANSPORT SCOLAIRE

Mon enfant est inscrit au transport scolaire Oui Non

FACTURATION PÉRISCOLAIRE

Adhésion au prélèvement automatique Oui Non

si vous optez pour le prélèvement automatique pour la première fois ou si vos coordonnées bancaires ont changé, vous devez compléter le mandat de prélèvement SEPA (disponible en mairie)

Autorisation parentale et attestation sur l'honneur

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant

- autorise le personnel communal à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.
- atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à prévenir le service périscolaire de tout changement éventuel (adresse, problème de santé, changement familial...) par téléphone au 02 99 57 82 40 ou par mail à periscolairesaintmalodephily@gmail.com
- décharge de toute responsabilité la commune et les intervenants à partir de 16h quand mon enfant n'est inscrit ni aux transports scolaires ni à la garderie périscolaire.
- atteste avoir pris connaissance des règlements concernant les différents services périscolaires (disponible sur demande à la mairie ou consultable en ligne (www.saintmalodephily.fr rubrique »à tous les âges «-rythmes scolaires > Service Périscolaire), déclare approuver leur contenu et m'engage à m'y conformer.
- reconnais avoir pris connaissance que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative et pédagogique des élèves. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant.

Fait à Le **Signatures ***

(Précédées de la mention « lu et approuvé »)

* En cas de divorce ou séparation, signature du (ou des) parent(s) qui exerce(nt) l'autorité parentale

La réglementation concernant la protection des données personnelles a évolué, avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le 25 mai 2018.

La fiche de renseignements relative à l'inscription de vos enfants aux divers services proposés par la commune de SAINT MALO DE PHILY est un traitement de données personnelles, dont le Maire est responsable de traitement.

*Les informations personnelles collectées vous concernant nous permettent d'assurer la **gestion de l'ensemble des services en matière d'affaires périscolaires (inscription, suivi et facturation, mise à jour des données)**. Il s'agit d'une **mission d'intérêt public**.*

*Les données collectées sont communiquées aux **agents des services administratifs de la commune et aux agents périscolaires de la commune**.*

Ces données seront conservées 1 an (année scolaire).

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement en vous adressant à la Mairie de SAINT MALO DE PHILY 1 place de l'Eglise 35480 SAINT MALO DE PHILY.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr

En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL.



SERVICE PÉRISCOLAIRE 2024/2025

DROIT A L'IMAGE – RECUEIL DU CONSENTEMENT

Votre consentement pour publier, reproduire et diffuser l'image de votre enfant mineur.

La commune de SAINT MALO DE PHILY, dont le Maire est responsable de traitement, peut être amenée à photographier votre enfant mineur et à publier, reproduire et communiquer, à titre gratuit, cette photo.

Ce traitement de données a pour finalité la communication municipale (événements sportifs, culturels, artistiques, liés aux associations, aux écoles) et repose sur votre consentement.

La commune s'interdit de procéder à une exploitation des images susceptibles de porter atteinte à la vie privée, à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de votre enfant.

Madame, Monsieur (mère, père, tuteur légal) donne son accord pour la diffusion de l'image de son enfant (nom) (prénom)

Dans le bulletin municipal

Sur le site internet

Sur la page Facebook

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement par mail ou par courrier à l'adresse suivante :

- Electronique : accueil@saintmalodephily.fr
- Postale : mairie 1 place de l'Eglise 35480 SAINT MALO DE PHILY

Fait à Le

Signature